



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

ACADEMIE DE NICE	Session 2004	DOSSIER REPONSE	1/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES		
E3 - CONTRÔLE, REGULATION, MAINTENANCE ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES			
Durée totale : 3h00	Partie pratique 1h30	Coef. : 3.	

EPREUVE E.3

Contrôle, régulation et prévention des risques électriques

Durée : 1h30mn - Coefficient : 3

2^{ème} partie :

Partie pratique

Code examen :	B.P. Equipements sanitaires	E.3 Epreuve pratique	S. 2004	DR 1/7
---------------	-----------------------------	----------------------	---------	--------

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

MISE EN SITUATION

Dans le cadre de l'installation de la chaudière du pavillon, vous avez à brancher le thermostat programmable régulant la température.

1/ Avant de réaliser le branchement, vous devez effectuer le schéma de câblage de la page suivante en respectant les couleurs normalisées.

/18

(Les conducteurs sont à tracer à l'intérieur des tubes)

2/ Quel est le rôle de l'appareil Q dans cette installation ?

/8

.....
.....
.....
.....
.....

3/ Quel est le rôle du conducteur PE reliant le tableau électrique à la chaudière ?

/4

.....
.....
.....
.....
.....

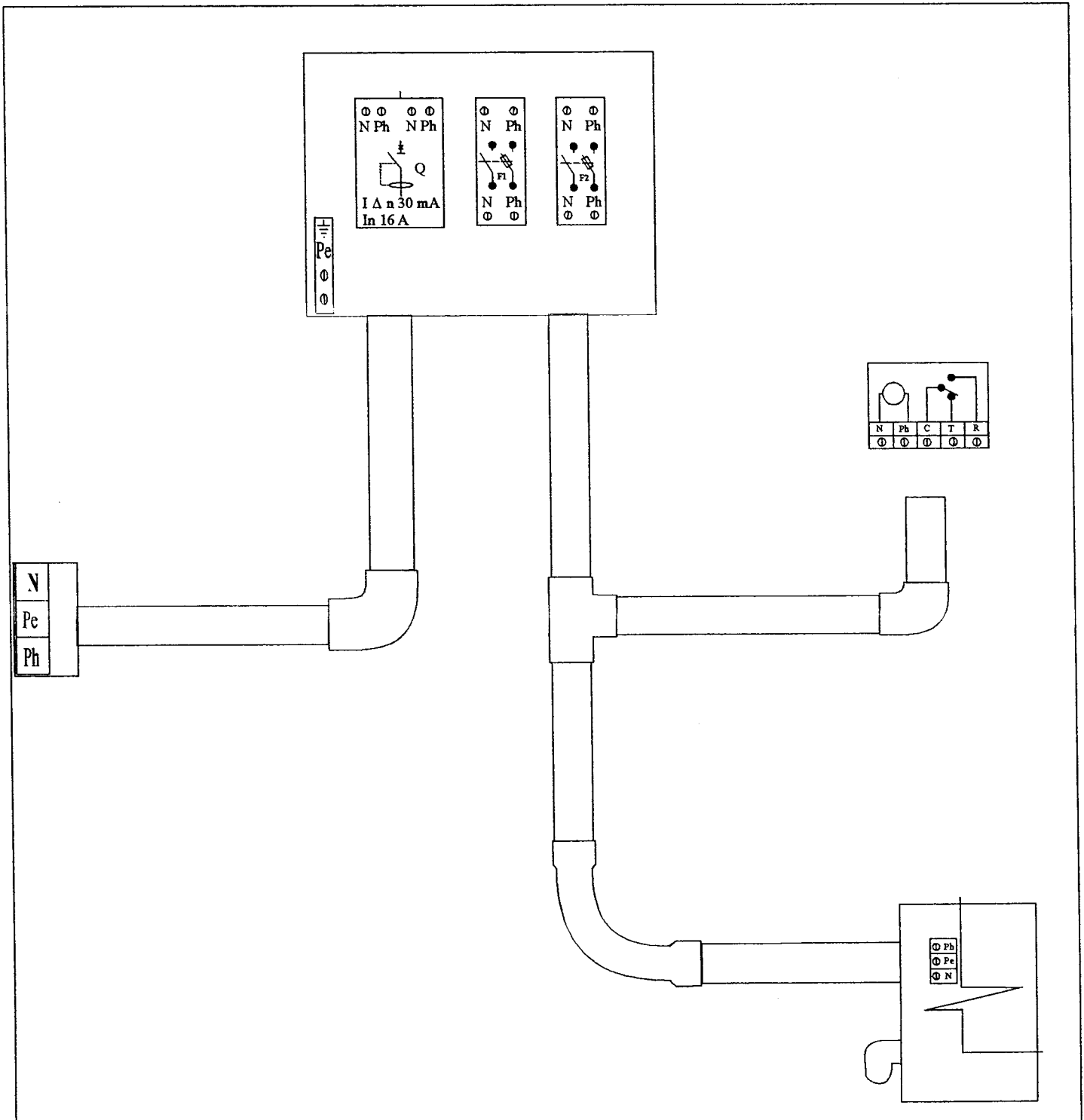
Total

/30

Code examen :	B.P. Equipements sanitaires	E.3 Epreuve pratique	S. 2004	DR 2/7
---------------	-----------------------------	----------------------	---------	--------

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SCHEMA DE CABLAGE



Code examen :

B.P. Equipements sanitaires

E.3 Epreuve pratique

S. 2004

DR 3/7

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

4/ Maintenant que le câblage est effectué :

1. mettre à l'heure et à la date (jour de la semaine) le thermostat programmable (travail à effectuer sur la platine devant l'examineur) :

- Heure :

/5

- Date :

/5

Total /10

2. Programmer la température confort et la température réduite sur le thermostat programmable (travail à effectuer sur la platine devant l'examineur) :

- Température confort :

/5

- Température réduite :

/5

Total /10

3. Sur le mode programme libre, mettre en route le récepteur (chaudière) pendant la période la plus courte permise par le thermostat programmable (travail à effectuer sur la platine devant l'examineur)

- Heure de départ en t°C :

/5

- Heure d'arrêt en t°R :

/5

Total / 10

Total / 30

Code examen :

B.P. Equipements sanitaires

E.3 Epreuve pratique

S. 2004

DR 4/7

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Notice à fournir par le centre d'examen. (Page 1)

Code examen :

B.P. Equipements sanitaires

E.3 Epreuve pratique

S. 2004

DR 5/7

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Notice à fournir par le centre d'examen. (Page 2)

Code examen :

B.P. Equipements sanitaires

E.3 Epreuve pratique

S. 2004

DR 6/7

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

EPREUVE EP3

N° CANDIDAT :

BAREME :

Question N° 1	/ 18
Question N° 2	/ 8
Question N° 3	/ 4
Question N° 4 - 1	/ 10
Question N° 4 - 2	/ 10
Question N° 4 - 3	/ 10
Total :	/ 60

Note finale 2ème partie : /20

Code examen :	B.P. Equipements sanitaires	E.3 Epreuve pratique	S. 2004	DR 7/7
---------------	-----------------------------	----------------------	---------	--------

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.